

remarques à faire et je serai concis. Permettez-moi tout d'abord de féliciter l'honorable chef de l'opposition (M. Manion) de l'honneur que son parti lui a conféré en le choisissant comme chef. Je le connais depuis assez longtemps. C'est comme athlète et à Fort-William que j'ai, pour la première fois, entendu parler du docteur Manion, et à mon sens, celui qui s'est révélé loyal dans les jeux athlétiques est digne de se mesurer avec les meilleurs adversaires. Il a joué au hockey, beaucoup pratiqué la course et la natation, mais c'est dans le jeu de crosse qu'il a surtout brillé. Quand il s'agira d'arrêter le programme de divertissements que l'on compte offrir à Leurs Majestés lors de leur visite au Canada, je suggère au Gouvernement d'assigner une place au chef de l'opposition dans l'équipe de crosse. J'aimerais aussi jouir d'une certaine considération là-bas, me mettre à l'entraînement pour un ou deux mois et le soutenir. Etant donné son amour des exercices athlétiques, je mentionnerai un extrait du *Times-Journal* de Fort-William afin de faire voir le bon espoir qui anime la jeunesse de Fort-William. Il se trouvait une fois un chien du nom de Prince qui s'était fait pincer. Le jeune garçon à qui le chien appartenait, alla voir le propriétaire de la fourrière qui témoigna beaucoup de bienveillance envers le jeune garçon et son chien. Il libéra le chien; le jeune garçon l'entraîna et le fit participer à la course de chiens tenue à Westport sur un parcours de trois milles. Or, ce chien remporta la victoire et gagna une coupe.

Je puis dire à la Chambre que cette course de chiens fut conduite comme tout sport devrait l'être; on n'a accepté en cette occasion aucun pari ni organisé de sweepstake. Voilà ce que peut accomplir un jeune garçon, et si son père peut l'aider à gagner, peut-être un jour siègera-t-il dans cette Chambre et indiquera-t-il la voie à d'autres.

Je tiens à remercier personnellement le premier ministre (le très hon. Mackenzie King) d'avoir exprimé l'avis, lors de l'élection partielle tenue récemment, que le chef de l'opposition ne devrait pas avoir à subir d'opposition. La chose devrait toujours se faire, à mon sens, avec la même courtoisie, et si j'osais, je ferais la suggestion suivante: lorsqu'un membre du Parlement nous quitte pour l'au-delà, il me peine toujours de voir tenir une élection partielle. Je préférerais de beaucoup, s'il y en avait un de disponible, qu'un membre de sa famille le remplaçât. Je crois que ni le Gouvernement, ni l'opposition, ni un autre parti quelconque n'aurait à en souffrir.

Je n'oublie ni le proposeur de l'Adresse (M. Matthews), ni celui qui l'a appuyé (M. Chevrier); je les félicite. Lorsqu'un homme peut

accomplir ce que je ne puis faire moi-même, je puis le féliciter et le remercier. Je me suis rendu coupable de prononcer un bref discours à Souris, dans la circonscription de Brandon. J'aime à parler où je suis connu, car alors les gens peuvent se rendre compte si je pratique bien ce que je prêche.

Je tiens à féliciter le Gouvernement de l'organisation de Radio-Canada. J'ai été vivement touché lorsque j'ai lu un compte rendu de ce qui s'est produit lorsqu'on a refusé de diffuser les paroles d'un de nos rédacteurs en vue. Le premier ministre nous a parlé de l'organisme qu'est Radio-Canada. Je n'ai que du respect pour nos grands rédacteurs et même pour les rédacteurs de nos journaux locaux, mais je suis heureux de constater qu'aucun rédacteur ou aucun millionnaire ne peut s'acheter une place à la Société Radio-Canada. Si le rédacteur du *Globe* pouvait le faire parce qu'il est soutenu par un millionnaire, que deviendrait le membre d'un syndicat ouvrier, lui qui fait partie d'une organisation qui joue un rôle important dans la vie de ce pays, s'il n'avait pas de millions derrière lui? Il lui faudrait alors recourir à des moyens autres que ceux dont dispose l'homme fortuné. Je remercie donc le Ciel de nous avoir donné une société que rien ne peut acheter. Si certains d'entre nous siègent ici aujourd'hui, c'est parce que certaines choses ne peuvent s'acheter. La lutte que se livrent le capital et la main-d'œuvre est une des plus sérieuses au Canada. Nous voulons un traitement équitable pour le citoyen qui place son argent, pour celui qui dirige la société, qu'il soit rédacteur ou administrateur, un traitement équitable pour les travailleurs, afin qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils obtiennent un salaire raisonnable, et un traitement équitable pour ceux qui achètent les produits ouverts.

Je tiens à féliciter le Gouvernement au sujet de son plan de logement. Nous en avons constaté quelques-uns des effets l'été dernier à Fort-William. On y trouvait difficilement un menuisier de premier ordre ou un maçon sans travail. Nous devons en faire venir de l'est, de l'ouest, ou de là où il s'en trouvait, car grâce au plan de logement, il y avait trop de travail pour le nombre de maçons disponibles.

Je veux remercier le Gouvernement également, du fait que ses ministres se sont opposés de façon non équivoque à la fusion de nos deux chemins de fer. En m'opposant à cette fusion, je n'ai aucune excuse à offrir, car elle serait à mon sens la cause d'une accentuation considérable du chômage. J'estime qu'il n'y a qu'un moyen de résoudre le problème; l'augmentation des échanges commerciaux; si le commerce augmente, nous aurons besoin de nos deux chemins de fer.